

RECRUTEZ UN ALTERNANT B.U.T CARRIÈRES SOCIALES GESTION DES STRUCTURES SANITAIRES ET SOCIALES



BLAGNAC

UNIVERSITÉ TOULOUSE
Jean Jaurès

B.U.T CS CGE3S

Les futurs acteurs de la Coordination et Gestion

des Etablissements et Services Sanitaires et Sociaux



LA FORMATION

Le Bachelor Universitaire de Technologie (grade Licence) :

3ème année de B.U.T Carrières Sociales -
Gestion et Coordination des Etablissements et
Services Sanitaires et Sociaux

Suivi de l'alternant : un référent entreprise et
un référent enseignant de l'IUT

Rythme de l'alternance :

une semaine à l'IUT/1semaine en entreprise
avec parfois des périodes plus longues en
entreprise car 15 semaines au total à l'IUT et
37 semaines en entreprise



DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- assistant responsable de secteur (entreprises de Services à la personne, ADMR...)
- chargé de clientèle SaP et/ou médico-social
- gestionnaire des RH dans le domaine social (structures sanitaires et sociales, entreprise adaptées...)
- manager de petites structures
- responsable qualité et/ou chargé de projet dans le domaine social



LES MISSIONS

Les missions envisageables:

Missions de gestion administrative

- gestion des plannings
- gestion ponctuelle de l'accueil physique et téléphonique
- devis clients, création et gestion des contrats

Missions RH et de coordination

- participation au recrutement
- contrôles qualité (grilles d'évaluation et entretiens individuels)
- accompagnement des salariés
- diagnostic des besoins
- dématérialisation des dossiers salariés
- organisation de réunion

Missions de chargé de projet

- Développement de la structure : prospection, communication sur les réseaux professionnels
- Mis en place de la télégestion
- Organisation d'un évènement pour promouvoir la structure
- Création d'un livret d'accueil
- Réaliser une étude de marché, un audit qualité
- Rédaction du document unique d'évaluation des risques professionnels
- Enquêtes satisfaction (soit clients, soit salariés dans le cadre de la QVT)

RECRUTEZ UN ALTERNANT B.U.T CARRIÈRES SOCIALES GESTION DES STRUCTURES SANITAIRES ET SOCIALES



JOB LES ASPECTS FINANCIERS DE L'ALTERNANCE



LES AIDES POUR L'EMPLOYEUR

Pour les entreprises, des aides sont possibles:

<https://www.economie.gouv.fr/entreprises/aides-embauche-apprenti>

Pour vous aider, un simulateur de calcul de rémunération et d'aides aux employeurs sur le portail de l'alternance du gouvernement:

<https://www.alternance.emploi.gouv.fr/simulateur-employeur/etape-1>

Pour les simulations en ligne, le B.U.T est un Bachelor donc grade licence professionnelle donc de niveau VI. Un apprenti en BUT3 est considéré comme en 3ème année d'apprentissage pour la rémunération car c'est l'année diplômante. Voir grille ci-dessous:



LA RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI

Voici la grille de salaire (mise à jour du SMIC au 1er janvier 2024) :

Rémunération brute mensuelle minimale d'un apprenti

Situation	Moins de 18 ans	18-20 ans	21-25 ans
1ère année	486,49€ (27% SMIC)	774,77 € (43% SMIC)	954,95 € (53% SMIC)
2ème année	702,70 € (39% SMIC)	918,92 € (51% SMIC)	1099,10 € (61% SMIC)
3ème année	990,99 € (55% SMIC)	1207,21 € (67% SMIC)	1405,40 € (78% SMIC)



LE FINANCEMENT DE LA FORMATION À L'IUT

Un financement dont le niveau est déterminé par la branche est versé à l'établissement de formation par l'OPCO dont dépend l'employeur de l'apprenti. C'est votre OPCO qui vous reversera chaque mois l'aide de l'Etat. N'hésitez pas à vous rapprocher de votre OPCO pour les aspects financiers. Pour les collectivités territoriales, se rapprocher du CNFPT